

PLR

Les Libéraux-Radicaux Lausanne

Conférence de presse

Lausanne, le 16 février 2022

Initiative communale pour un centre-ville apaisé et accessible à toutes et tous !

Soucieux de garantir l'accès au centre-ville de Lausanne pour toutes les formes de mobilité, Le PLR Lausanne lance une initiative communale pour porter le débat sur la place publique et proposer une alternative à la politique de la majorité de gauche. Cette initiative demande à la Ville d'intégrer dans le plan directeur communal (PDCoM) un certain nombre de mesures pour maintenir la qualité de vie des Lausannois et assainir le réseau routier, tout en assumant le rôle de pôle économique central que joue la capitale.

Augmentation du trafic urbain, cohabitation entre transports individuels motorisés, transports publics, cyclistes et piétons ! L'évolution des habitudes et formes de mobilité touche incontestablement la ville de Lausanne. Si la qualité de vie des habitants doit être préservée, Lausanne, en tant que capitale jouant un rôle économique majeur, doit rester accessible pour tout un chacun. Or, si le nombre de véhicules par ménage lausannois semble diminuer, le parc de véhicules global ainsi que le nombre de véhicules entrant et sortant de l'agglomération augmentent. Afin de concilier les besoins des utilisateurs des réseaux routiers et des habitants des centres urbains, une modification de la conception du réseau routier lausannois s'impose.

le PLR L entend soumettre à la population une alternative aux politiques actuelles avec le projet suivant :

Mise en place dans l'hyper centre d'une zone principalement piétonne, avec aménagements pour les cyclistes, entourée d'une « petite ceinture » permettant de circuler autour de la zone et reliée par plusieurs axes permettant l'entrée et la sortie rapide de la ville afin de garantir une desserte efficace du centre-ville, le tout permettant des interfaces avec le réseau routier régional et national.

Une telle hiérarchisation du réseau permettrait à la fois de canaliser le trafic urbain sur les axes principaux, de maintenir le rôle fonctionnel de la « petite ceinture » sans rabaissement généralisé à 30 km/h, d'augmenter les zones piétonnes à l'intérieur de la ville et de contribuer à l'assainissement du réseau routier dans les zones résidentielles. Un centre-ville apaisé dans l'intérêt de toutes et tous !

Contacts :

Xavier de Haller, vice-président du PLRL et conseiller communal, 079 362 51 53

Mathilde Maillard, secrétaire générale du PLRL et conseillère communale, 079 699 23 11

Henri Klunge, conseiller communal, 078 835 16 01